


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 08 juillet 2024

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 45	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 40	Date convocation : 02/07/2024
Pouvoirs de vote : 2	Date d'affichage : 02/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Razimet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°080-2024 – Interventions Techniques
Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de la voirie - Commune d'Aiguillon
 Annexe 8 : délibération Aiguillon
 Annexe 9 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire

Acte rendu exécutoire
 après le dépôt en
 Préfecture : 16 JUIL. 2024
 Publication : 16 JUIL. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie					X	
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel			X	Pouvoir à B. LEVEUR		
AMBRUS	LAFOUGERE Christian			X	Pouvoir à F. CASTELL		
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas					X	
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne		X		Suppléée par A. GIBRAT		

LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X			
MADAILLAN	DARQUIES Philippe				X
MONHEURT	ARMAND José	X			
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET J-Pierre	X			
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	Siège vacant, attente des élections à Saint Laurent				
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick		X	Suppléé par J. THOUËLLE	
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X			
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	X			
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
Soit, pour cette séance :		40	2		3

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

<p>Délibération n°080-2024 – Interventions Techniques Intégration de voies et mise à jour du tableau de classement de la voirie - Commune d'Aiguillon Annexe 8 : délibération Aiguillon Annexe 9 : Tableau de Classement de la Voirie Communautaire</p>	<p>Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 16 JUIL. 2024 Publication : 16 JUIL. 2024</p>
--	--

- Vu** l'article L 141-3 du code de la voirie routière,
- Vu** le code général des Collectivités territoriales,
- Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas en date du 28-06-2021,
- Vu** la délibération 146-2018 du 13 décembre 2018 portant définition de l'intérêt communautaire,
- Vu** la délibération de la commune d'Aiguillon en date 8 novembre 2023 demandant le classement du chemin de Saint Pastour en chemin rural d'intérêt communautaire.
- Vu** l'avis favorable de la commission Intervention Technique en date du 14 juin 2024 ;

Considérant que le chemin de Saint Pastour répond aux critères de classement des chemins ruraux d'intérêt communautaire.

Le Président vous propose d'approuver l'intégration de la voie suivante : Chemin de Saint Pastour

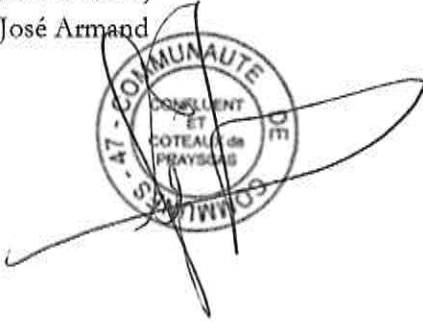
Le tableau de voirie sera modifié en conséquence.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré
42 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

1. **Décide d'intégrer** le chemin de Saint Pastour dans les chemins ruraux d'intérêts communautaires.
2. **Modifie** en conséquence le tableau de classement des chemins ruraux d'intérêts communautaires,
3. **Annexe** ce tableau à la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
José Armand



La secrétaire de séance,
Nathalie Buger

